

**GRAND PRIX SENIORS DE LA BAULE 2021  
GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE  
15 & 16 Mai 2021  
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Épreuve qui répond au cahier des charges des « Grand Prix Seniors » du Vadémécum 2021 de la FFGOLF.

**Compte tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, l'organisation de la compétition reste conditionnée à l'autorisation de notre ministère de tutelle et aux recommandations fédérales.**

### I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Diane Barrière-Desseigne (Bleu).
- Vendredi 14 Mai : Entraînement.
- (Réservation des départs au 02.40.60.46.18)
- Samedi 15 Mai : Premier tour
- Dimanche 16 Mai : Deuxième tour

### II : SÉRIES

- Le nombre des participants est limité à 144.
- MESSIEURS : 1<sup>ère</sup> série, index inférieur ou égal à 15,4 ; repères Jaunes.  
(Classement Vétérans pour les joueurs de + de 65 ans)
- DAMES: 1<sup>ère</sup> série, index inférieur ou égal à 18,4 ; repères Rouges.

*Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 14 personnes.*

### III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
  - avoir 50 ans révolus au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve).
  - avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé afin de prolonger le certificat 2019 ou 2020) à la date limite de l'inscription.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

### IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

1. 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
2. 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
3. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 1<sup>er</sup> Mai 2020, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

## V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au Golf International Barrière La Baule pour le Mercredi 5 Mai 2021 à 18h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

## VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

- 80 € pour les joueurs non membres du Golf International Barrière La Baule.

- 24 € pour les joueurs membres du Golf International Barrière La Baule.

En cas de forfait sans raison valable après le 1<sup>er</sup> Mai 2020, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

## VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1<sup>er</sup> tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs » à partir du Mercredi 12 Mai 2021 :

<http://www.ffgolf.org> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 02.40.60.46.18)

- Le 1<sup>er</sup> tour se jouera dans l'ordre croissant strict des index. L'intervalle des départs sera de 11 minutes.

- Le 2<sup>nd</sup> tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

## VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix brut (Messieurs Vétérans : 2 prix brut)

Série Dames : 3 prix brut

## IX : DÉPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le 1<sup>er</sup> prix brut, play-off en trou par trou. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou du dernier tour.

## X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats aura lieu le Dimanche 16 Mai 2021 à l'Accueil du Golf. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires. Elle sera réalisée sans présence de public.

## XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Un Arbitre de Ligue

Deux représentants de la Commission Sportive du Golf International Barrière La Baule

Deux représentants du Golf International Barrière La Baule

## XII : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée, excepté pour les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

## XIII : JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).

**- ÉPREUVE NON FUMEUR -**